

LE ZÈBRE AUX AGUETS

| ACTUALITÉS FOUQUIÉROISES |



LE CENTRE
DE LOISIRS



LA CHASSE
AUX OEUFs



LE REPAS
DES AÎNÉS

L'ANIMATION

Alors que les vacances d'été approchent...
La rentrée scolaire 2024 - 2025 se prépare...

La Municipalité vous propose d'aborder cette rentrée sereinement avec un rappel des modalités d'inscription et un point sur les animations mises en place en temps extra-scolaires.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est ouvert de 07h30 à 08h30 et de 16h30 à 18h30. Il se fait par forfait mensuel, à régler chaque mois et le paiement s'effectue à la réservation.

L'accueil périscolaire est possible sur l'ensemble des écoles de la commune.



EN CHIFFRES...

La cantine accueille plus de 300 enfants tous les midis. Lors des petites vacances scolaires, les cueillent une centaine de 150 enfants sont accueillis lors des vacances d'été. Une quarantaine d'enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs du Mercredi.



Toutes les inscriptions :

Cantine, centres de loisirs, accueil périscolaire, accueils de loisirs du Mercredi se font en ligne via My Périsschool (à retrouver dans la rubrique «Familles» sur le site internet : fouquieres.fr) avec le code commune : 684V6HL.

Les documents obligatoires à fournir :

Pour la cantine :

- Justificatif de domicile
- Attestation CAF
- Carnet de Vaccination
- Assurance scolaire et extra-scolaire
- RIB

Pour les accueils périscolaire, accueils du Mercredi et centres de loisirs :

- Certificat (Document à retrouver sur My Périsschool, dans la rubrique Infos Utiles)
- Coupon de règlement ALSH



INFORMATIONS IMPORTANTES

Toute inscription centre de loisirs ou accueil périscolaire est définitive, il n'y a pas de modifications ou de remboursements possibles.

Le paiement en chèque ou en espèces est possible sur rendez-vous auprès du Service Jeunesse : 03.21.77.37.47

LES CENTRES DE LOISIRS :

Éclats de rire, jeux et moments de partage ont rythmé les centres de loisirs de Février et d'Avril.

Des vacances pour les enfants de 3 à 17 ans, qui ont enchaîné les activités ludiques, musicales, culturelles ou bien encore manuelles.

Sans oublier les sorties : Ferme pédagogique, parc d'attractions, espace de jeux couverts...

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 17 ans, de 09 h 00 à 17 h 00.

Une garderie est mise en place le matin de 07 h 30 à 09 h 00 et le soir de 17 h 00 à 18 h 30.

Les centres de loisirs sont proposés à chaque vacances scolaires hormis les vacances de Noël.

Les campagnes d'inscriptions sont annoncées au fur et à mesure de l'année sur le site internet, Facebook et par le biais d'affichages.

i Lors des centres de loisirs, un service de ramassage est mis en place.



INFORMATIONS UTILES :

- Toute inscription n'est pas prise en compte, si le dossier est incomplet.
- Avant de faire l'inscription, il vous faut impérativement mettre à jour la classe, le nom du professeur ainsi que l'école.
- Les menus de la restauration scolaire sont à retrouver dans la rubrique «Informations utiles» ou sur la page Facebook de la ville : Ville de Fouquières-lez-Lens.

i Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 - 2025 débiteront mi-août.

LA CANTINE

Les inscriptions se font jusqu'à la veille pour le lendemain avant 12 h 00 sauf les mercredis, week-end et jours fériés.

Le paiement se fait désormais à la réservation. Attention, si votre dossier est incomplet, votre réservation ne sera pas prise en compte.



i Toutes les écoles hormis l'école Condorcet-Curie bénéficient d'un trajet en bus pour se rendre à la cantine.

STAGE DE BREAKDANCE

Dans le cadre de l'entrée du breakdance comme nouvelle discipline aux Jeux Olympiques, les jeunes de 11 à 16 ans ont pu s'initier au breakdance en présence de deux futurs représentants de l'équipe de France aux JO. Mis en place par le Département du Pas-de-Calais, Minoer's Breaking a formé de futurs danseurs sur Fouquières-lez-Lens.



ATELIERS PARENTS - ENFANTS

Du mois de janvier au mois de juin, dans le cadre du projet «Parents, Enfants, une place pour tous», les habitants des quartiers prioritaires ont pu participer à de nombreuses activités mises en place autour du lien parents-enfants : massage bébé, Yoga, atelier musical, découverte du graffiti pour les plus grands. Des activités qui ont plu aussi bien aux enfants qu'à leurs parents, et qui ont permis des moments privilégiés en famille !

Pour rappel, le Quartier Politique de la Ville, QPV, est un dispositif d'État visant à créer de la cohésion sociale dans les quartiers définis comme prioritaires. Les quartiers prioritaires sont définis par l'État et non la Municipalité.



COMMÉMORATION DU 4 FÉVRIER 1970

Ce dimanche 4 février, Madame Donata Hochart, Maire, le Conseil Municipal, les représentants d'associations fouquiéroises ainsi que Monsieur Jean-Pierre Kucheida, Président de l'association des communes minières ont commémoré le souvenir de la catastrophe minière du 4 février 1970 en présence des jeunes conseillers municipaux. Après diverses allocutions honorant la mémoire des 16 victimes fouquiéroises au monument aux victimes du travail, l'assemblée s'est dirigée vers le cimetière où des gerbes ont pu être déposées sur les tombes de deux mineurs enterrés à Fouquières : François Bramanski et Boleslaw Wosczyk.



COMMÉMORATION 10 MARS 1906

Dimanche 10 mars, Madame Donata Hochart, Maire, Monsieur Jean-Pierre Kucheida, Président de l'association des communes minières de France, élus du Conseil Municipal, jeunes conseillers municipaux, anciens mineurs et associations locales ont rendu hommage aux victimes de la catastrophe minière du 10 mars 1906. Cette catastrophe (dite de Courrières) a causé la mort de 1099 mineurs dont 36 fouquiérois.

HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Ce dimanche 28 avril, élus du Conseil Municipal, représentants d'associations fouquiéroises ont rendu hommage et commémoré les victimes et héros de la déportation.

L'occasion d'honorer la mémoire de deux Fouquiérois : Antoine Ortu et Désiré Allard, assassinés par les allemands le 25 juillet 1944.



COMMÉMORATION DU 1ER MAI

Ce mercredi 1er mai, les élus du Conseil Municipal emmenés par Madame Donata Hochart, Maire, l'Harmonie Municipale, les associations fouquiéroises, représentants syndicaux ont célébré la Fête du Travail. Après un dépôt de gerbes au monument des victimes du travail, le cortège a pris la direction de la salle des fêtes où les représentants syndicaux ont pris la parole : Monsieur Bernard Bourdon, représentant le syndicat CFE-CGC, Madame Karyne Bouchez, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes, puis Madame Isabelle

Watermolen, représentant le syndicat FO.

La cérémonie s'est terminée par la prise de parole de Madame le Maire, puis par la remise des distinctions : diplôme et médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour Madame Renée Paw, Première Adjointe, à titre de récompense de 20 années de service pour la collectivité et des diplômes du travail en compagnie de Monsieur Cavrois, Président des Médaillés d'Honneur du Travail.



Echelon Argent : M. DJELLALI Djamar, M. WITTEK Mathieu, M. RALLO Eric, Mme LOURDEAU Daisy, Mme MANKA Géraldine, Mme VALERY Sara, Mme FOUSSAT Gaëlle, M. RUTKA Patrick

Echelon Argent, Vermeil : M. KLUCK Claude
Echelon Argent, Vermeil et Or : M. BUQUET Bruno

Echelon Vermeil : Mme MASSY Sylvie

Echelon Or : M. PAWLAK Etienne, M. PODJUK Alain, M. SKRZYPCZAK Daniel

Echelon Grand Or : Mme STROJINSKI Chantal

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce mercredi 8 mai, la commémoration de la victoire de 1945 a réuni élus, représentants d'associations fouquiéroises ainsi que les anciens combattants. Le cortège, accompagné par les airs de musique, joués par l'Harmonie Municipale, s'est rendu au Monument des victimes de guerre pour le traditionnel dépôt de gerbes ainsi que les traditionnels discours prononcés par Madame le Maire ainsi que Hubert Caffet, Président des anciens combattants ACPG, CATM, TOE, OPEX et veuves.



I SECOND SALON DE LA CULTURE JAPONAISE

Deux jours durant, la salle des fêtes a accueilli sur ses deux niveaux 28 exposants présents pour nous faire découvrir la culture japonaise sous ses multiples facettes : mangas et dessinateurs bien entendu, mais aussi : épicerie, massage, art martial, figurines, peluches ainsi que de nombreuses créations artisanales.

Comme l'année dernière le public a répondu présent aux sirènes du «Pays du Soleil Levant», venant en famille profiter non seulement des stands de qualité, mais également des animations prévues tout au long du week - end. Si les blind test et autres quizz ont bien entendu captivé leur public, le clou du spectacle aura été sans conteste les défilés de Cosplay avec en vedette internationale le dimanche, le seul et l'unique : «Goldorak» !

Autour de ce petit monde pittoresque et haut en couleur, les visiteurs ont pu passer un agréable moment et prendre rendez - vous avec la culture japonaise pour une troisième édition où de nouvelles surprises seront au programme en 2025 !



I,2,3... CHASSEZ !

La traditionnelle chasse à l'œuf a fait son retour en ce Dimanche de Pâques. Les enfants de 2 à 12 ans ont parcouru le Parc des Ruissoirs pour retrouver des petites balles cachées, en échange ils ont pu recevoir un sachet de friandises qui a ravi les plus petits aventuriers comme les plus grands !



REPAS DES AÎNÉS

Ce mercredi 8 mai, les aînés se sont retrouvés pour participer au traditionnel «repas des aînés». Autour d'un excellent repas concocté par le traiteur Machard, près de 200 convives ont passés une agréable journée rythmée par le spectacle proposé par la Compagnie Métronome.

Comme lors de chaque repas, les deux doyens de la salle ont été honorés. Cette année, Jacqueline Watrin et René Lemaire ont ainsi été mis à l'honneur.



JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

VOYAGE DES AÎNÉS

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
POUR LES PERSONNES ÂGÉES
DE 55 ANS ET PLUS (NÉES EN 1969 ET AVANT)

Le programme de la journée :

- Balade commentée, à bord du petit train des Vignobles de Champagne
- Visite d'une cave à champagne et dégustation
- Repas au restaurant
- Croisière promenade sur la rivière Marne



PARTICIPATION :

35 €

PAR PERSONNE

Inscriptions en mairie :

Du Lundi 1er Juillet au Jeudi 4 Juillet, de 09 h 00 à 11 h 00

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

LES DOS-D'ÂNE FONT PEAU NEUVE...

La sécurité routière restant une priorité essentielle pour notre municipalité, la rue Général Leclerc a connu une réfection des dos-d'âne se trouvant au niveau de l'EHPAD.

Les deux dos-d'âne, auparavant présents ont fait place à un seul dos-d'âne permettant de ralentir la circulation.



TADAO

VOS LIGNES DE BUS À : FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

De 6h à 23h

B1

10-12*

Lundi au vendredi

15
12*

MATIN
APRÈS
MIDI

Samedi

60*

Dimanche

vers Liévin, Lens, Sallaumines, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Montigny-en-Gohelle, Hénin-Beaumont et Noyelles-Godault

De 6h à 20h45

21

60*

vers Montigny-en-Gohelle, Hénin-Beaumont, Dourges, Évin-Malmaison et Leforest



ALLOBUS C

RÉSERVATION
OBLIGATOIRE

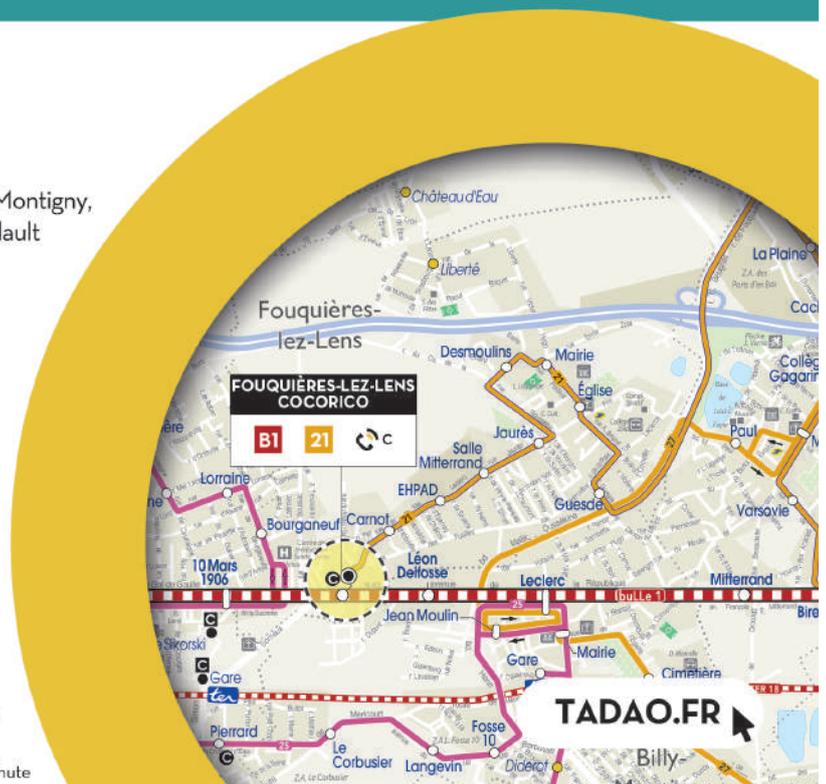
65 arrêts accessibles depuis l'arrêt Cocorico



SCANNEZ-MOI POUR DÉCOUVRIR
LES CHANGEMENTS PRÉVUS
À FOUQUIÈRES-LEZ-LENS
À PARTIR DU 8 JUILLET

ou rendez-vous sur bit.ly/fouquieres-lez-lens

* fréquence de passage en minute





CONCERT DE L'AMICROCHE

L'Amicroche, orchestre symphonique, a proposé son premier concert de Printemps. Les musiciens dirigés par Monsieur Wisniewski ont repris divers morceaux de films, comédies musicales et ont mis à l'honneur la Saint-Patrick avec des morceaux irlandais.

NOUVEAU À FOUQUIÈRES !

L'étoile Gym Fouquiéroise va ouvrir ses portes dès Septembre ! Le club de gymnastique recherche des filles âgées de 5 à 15 ans pour la pratique de gymnastique en loisirs ainsi qu'en compétition.

Les pré-inscriptions auront lieu au Complexe Charles Humez le Mercredi 19 et Jeudi 20 Juin de 18 h 00 à 19 h 00.

Les cours se dérouleront au Complexe Sportif Charles Humez, le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 et le vendredi de 17 h 30 à 21 h 00.



La rentrée se prépare aussi du côté de l'école de danse municipale.

Dès Septembre, l'école de danse vous proposera de nouveau des activités sportives :

- Modern jazz dès 3 ans et demi,
- Zumba pour les + 16ans,
- Activités bien-être (pilates, yoga, marche nordique et gym douce)

Les inscriptions se font auprès du Centre Culturel .



LA BIBLIOTHÈQUE À L'HEURE OLYMPIQUE

Pour ceux qui ne le savaient pas encore, les JO arrivent à grands pas. Pour célébrer ce grand moment sportif, la bibliothèque proposait de découvrir son histoire et ses valeurs au travers de 2 expositions, « En route vers Paris 2024 » et « Les valeurs de l'Olympisme », prêtées par le Comité Départemental Olympique et Sportif.

L'exposition « en route vers Paris 2024 ! » revenait sur l'histoire de l'olympisme, de son origine antique à son rayonnement planétaire actuel, en passant par la présentation de son organisation et la mise en avant du rôle crucial joué par Pierre de Coubertin.

D'autre part, « Les Valeurs de l'olympisme » nous invitait à explorer les fondements moraux et éthiques qui font du sport un phénomène si extraordinaire. Au-delà des

victoires et des défaites, le sport incarne des valeurs intemporelles telles que le respect, la solidarité, la diversité, l'inclusion et le fair-play.

Parallèlement à ces expositions, la bibliothèque proposait aux scolaires et à l'établissement Sainte-Barbe des ateliers de médiation autour du hip hop / breakdance, nouvelle discipline olympique, et du handicap avec la Compagnie Niya. Ces séances ont donné lieu à de jolis moments, riches en émotions.

Pour terminer ce temps fort, La Compagnie Niya leur a présenté les spectacles « Conférence Dansée » qui revient sur l'histoire du hip hop et « Hand in cap » avec Jimmy Omoy qui prouve que l'on peut danser tout en étant en situation de handicap.



ATELIER SAINTE-BARBE



HAND IN CAP



CONFÉRENCE DANSÉE



ATELIER HIP HOP

CONTES SONORES AVEC TCHIKI PAM

Dans le cadre de Live entre les Livres, festival autour des musiques actuelles en médiathèques et organisé par l'Association Dynamo, la bibliothèque a accueilli Tchiki Pam pour un atelier « Contes Sonores » en direction d'une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans. L'atelier se décomposait en 3 temps :

- les participants avec l'aide de l'intervenant ont inventé ensemble une histoire au schéma narratif simple.
- ils ont imaginé les sonorités qui pouvaient l'illustrer et se sont occupés de la mise en musique de l'histoire à base d'instruments «classiques» et d'instruments créés par l'intervenant.
- enfin, ils l'ont racontée, enregistrée, écoutée et partagée.



LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

2^{ème} temps fort de la bibliothèque, la semaine de la petite enfance a accueilli, pour les tout-petits, l'exposition « Prendre et surprendre » de Lucie Félix.

Cette exposition a été conçue comme un terrain de jeu dans lequel l'enfant expérimente formes, couleurs et contrastes pour créer la surprise à chaque tableau et faire apparaître ici une poule, là un nichoir ou une grenouille... Les tout-petits ont ainsi pu découvrir, apprendre et s'émerveiller en s'amusant à deviner et comprendre ce drôle de jeu de cache-cache.

Il y avait également au programme de cette semaine des séances de baby yoga animées par Eglantine Caron de Mèreveille, accompagnatrice à la parentalité. Ces ateliers avaient pour objectif de créer des moments

de complicité avec maman ou papa mais aussi de stimuler le développement psycho-affectif de l'enfant et de participer à son éveil sensoriel.



CRÉATION D'UNE BERLINE DANS LE CADRE CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE

Avec 4 autres bibliothèques, la bibliothèque de Fouquières a répondu à l'Appel à Projet de la CALL dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique. Ce dernier permet au jeune public de rencontrer des artistes, de découvrir leur travail et leur démarche mais aussi d'expérimenter avec eux.

Sur le thème de « Tous en mouvement », le projet imaginé avec les artistes a pris la forme d'une ber-

line des mines réalisée dans chaque bibliothèque partenaire (Harnes, Vendin-le-Vieil, Hulluch, Meurchin et Fouquières) avec Aymeric Caulay, artiste-plasticien un brin déjanté. Chaque berline sera interactive grâce à la participation des autres artistes du CLEA.

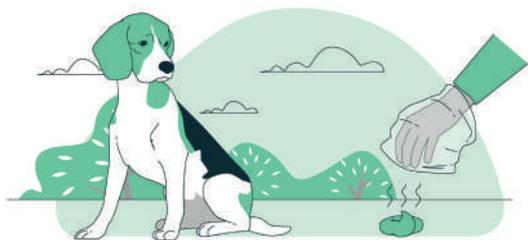
A Fouquières, ce sont les enfants de l'ALSH du mercredi et des patients de Sainte-Barbe qui ont pu bénéficier de l'intervention d'Aymeric.



Face à la recrudescence des déjections canines présentes sur notre voirie, nous tenons à vous rappeler que la Municipalité met gratuitement à la disposition des Fouquiérois des sacs à déjections canines.

Ces sacs astucieux permettent de ramasser, sans effort, et sans se salir, les excréments de votre chien et ainsi laisser derrière vous des trottoirs et espaces verts propres et propices à la promenade.

Pour obtenir votre rouleau de 50 sacs, rien de plus facile, il vous suffit de vous rendre à l'accueil de la mairie.



ATTENTION :

Pour venir retirer vos sacs à déjections canines, veuillez vous munir d'une pièce d'identité à votre nom, et prouvant que vous habitez à Fouquières (Si l'adresse de votre carte d'identité n'est pas bonne, un simple justificatif de domicile sera accepté).

I STATIONNEMENT

La sécurité est le bien et le droit de tous. En respectant les règles du code de la route, chacun de nous y contribue.

Les petites roues de fauteuil ou de poussette ont droit aussi à leur chaussée sur les trottoirs et les voies vertes.

Les stationnements sont interdits :

- Sur un emplacement réservé aux personnes en situation de handicap
- Sur un trottoir sans emplacement matérialisé
- Sur un arrêt de bus et une piste cyclable
- En pleine voie, stationnement dangereux ou très gênant
-

Les bordures des trottoirs des rues sont tracées en jaune afin de renforcer visuellement l'interdiction de stationner. En cas de non respect de ces règles de stationnement, l'amende peut aller jusqu'à 135 euros.



I COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux a évolué sur les communes appartenant à la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin.

Les collectes ont lieu désormais aux dates suivantes :

Les Vendredis 7 et 21 Juin ,5 et 19 Juillet, 02, 16 et 30 Août, 13 et 27 Septembre et 11 Octobre, dès 13 h 00.

Attention : Sont autorisés les verdure : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes et petits branchages : maximum 1m20 de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle. Maximum 10 sacs de 100 litres de verdure et 1m3 de branchages fagotés



I ETAT- CIVIL :

Bienvenue à

Arya Hochain (17/01/2024)

Ambre Burgnies (21/01/2024),

Moustapha Slimane (30/01/2024)

Camilo Araujo Da Cruz (29/01/2024)

Maddy Decoudu (07/02/2024)

Lyano Hanon (12/02/2024)

Lou Szaszczak (08/02/2024)

Ezio Thilliez (28/02/2024)

Elsie De Grès (12/03/2024)

Félicitations aux parents !



I UNIS POUR FOUQUIÈRES

Chères Fouquieroises, chers Fouquierois,

Face aux fausses rumeurs, à la désinformation, portées par l'opposition, nous nous voyons, dans l'obligation d'éclaircir certains points.

Dans un post Facebook, l'opposition se réjouissait que nous ayons repris ses idées :

-Fleurissement de la ville : voir page 21 de notre programme qui déjà été important lors des mandats précédents.

-Éclairage coloré des passages piétons, vous reporter à la page 10 de notre programme.

-Vidéo surveillance voir la page neuf du dit programme

-Sécurisation des abords des écoles: déjà commencé lors de mandats précédents et confirmé sur la page quatre de notre programme.

-Embellissement du Pont rue Victor Hugo, programmé et engagé sous le mandat de Michel Bouchez notre ancien Maire, la fresque des zèbres ayant été proposé et validé en début de mandat par notre maire Donata Hochart.

Concernant les décalages horaires des écoles Prévert et Condorcet, ils n'ont pu être mis en place qu'avec l'aval des instances de l'éducation nationale

En ce qui concerne le vote des subventions aux associations, nous remettons à chaque président et trésorier d'association un dossier complet à remplir. Dossier qui justifie la régularité et de la conformité de l'association. Après étude du dossier, nous proposons alors une subvention qui est votée au Conseil municipal. Lors du dernier conseil, l'opposition s'est étonnée de l'absence de subvention pour certaines sociétés. Nous lui avons répondu que les dossiers, déposés en retard seraient étudiés et les subventions présentées lors du Conseil Municipal prochain.

L'opposition est aussi, et encore dans l'erreur, quand elle affirme que les délibérations concernant le personnel municipal n'ont pas reçu l'accord du personnel. Il faut savoir que pour toutes ces délibérations, nous devons avoir l'accord du comité social territorial, composé de syndicalistes élus par le personnel et donc le représentant. Il faut d'ailleurs noter que nombre de ses propositions ont pour but d'améliorer la vie tant professionnelle que personnelle des employés communaux et correspondent à des propositions de la collectivité territoriale. Les 26 élus de la majorité (sur 29 élus), souhaitaient que ces précisions soient apportées, afin que chacun puisse se faire une opinion quant à la bonne foi des uns et des autres.

I FOUQUIÈRES-LÈS-LENS C'EST VOUS

À la suite du conseil municipal du 16 octobre 2020, il y a eu adoption du règlement intérieur (art.30), qui ne permet pas à l'opposition de s'exprimer sur le site Internet de la ville et leur page Facebook. Nous avons demandé la modification de cet article, Mme le maire a refusé. Nous avons donc, comme seul recours, sollicité le tribunal administratif fin 2020, afin de le modifier.

La commune a mandaté un cabinet d'avocats pour leur défense et nous réclamait 3 000 € en dédommagement.

Rappelons que Mr JANCZAK Stanislas et Mme TIERTANT Stéphanie sont conseillers municipaux d'opposition, sans délégation et agissent donc sans compensation financière.

Le verdict a été rendu 23/01/2024, en notre faveur :

D'enjoindre au maire de Fouquières-lès-Lens de réserver un espace d'expression à leur groupe d'opposition sur le groupe Facebook de la commune, à raison d'un article de 1200 signes accompagné de deux photos une fois par mois, et de faire figurer les informations concernant leur même groupe d'opposition dans la rubrique « informations générales » et « agenda » du site internet de la commune.



I J'AIME FOUQUIÈRES

L'élu de la liste «J'aime Fouquières», ne nous a pas fait parvenir de texte.

JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

VENDEDI 14 JUIN

Kermesse de l'école Condorcet-Curie
Cour de l'école

SAMEDI 15 JUIN

Concert des 20 ans
Organisé par les Epichoristes
à la Salle des Fêtes Supérieure
Renseignements au 06.27.89.36.75

MARDI 18 JUIN

Commémoration de l'appel du Général
de Gaulle
Monument du Poilu 18h30

VENDEDI 21, SAMEDI 22 ET DI- MANCHE 23 JUIN

90 ans du Sporting Club Fouquiérois
Stade Léo Lagrange

SAMEDI 22 JUIN

Kermesse de l'école Jean Macé
Cour de l'école

SAMEDI 22 JUIN

Gala de Danse
Organisée par l'école de Danse
Municipale
Salle des Fêtes Supérieure

SAMEDI 29 JUIN

Bal de fin d'année
Organisé par l'APE les Petits
Zèbres de Jean Macé

SAMEDI 29 JUIN

Fête du Judo
Organisée par le Judo Club Fouquiérois
Complexe Charles Humez

SAMEDI 6 JUILLET

Concours de Pétanque
Grand Prix de la Ville
Organisé par la Boule d'Or

DIMANCHE 7 JUILLET

Marché aux puces
Rue Pasteur et Place de la Mairie
Organisé par les Supporters du
Sporting
Renseignements et inscriptions au
06.61.64.36.87

DIMANCHE 7 JUILLET

Concours de Pêche à l'américaine
Organisé par la Gaule Fouquiéroise
Renseignements au 06.23.58.47.30

LUNDI 8 JUILLET

Collecte de Sang
Organisée par le Don du Sang
Salle des Fêtes Supérieure

VENDEDI 12 JUILLET

Concert années 90
Organisé par la Municipalité
avec Boris, Benny B, Allan Théo
Place de la Mairie

DIMANCHE 14 JUILLET

Commémoration de la Fête Nationale
Monument du Poilu

Feu d'artifice
Stade Léo Lagrange

MERCREDI 24 ET JEUDI 25 JUILLET

Quartiers d'été «Les JO s'invitent
place Carnot»
Organisés par le Service Jeunesse
Place Carnot

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUILLET

Guinguette des Berges de la Souchez
Parking Gustave Delory

SAMEDI 10 AOÛT

Concours de Pétanque
Organisée par la Boule d'Or

DIMANCHE 25 AOÛT

Fête Champêtre
Organisée par le Service Festivités
Parc des Ruissoirs

MARDI 3 SEPTEMBRE

Commémoration de la libération
de la ville
Monument aux victimes de toutes
les guerres, Transvaal

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Marché aux puces
Cité Sainte-Barbe
Organisé par le Combat de Suzie
Renseignements et inscriptions au
06.58.15.94.45

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Loto
Organisé par le Judo Club Fouquiérois
Salle des Fêtes Supérieure
Renseignements au 06.35.57.02.21

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Sortie Cyclo Inter-Clubs
Organisée par le club Léo
Lagrange

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Concours de Pêche Inter-Sociétaires
Renseignements au 06.23.58.47.30

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Voyage des Aînés
Renseignements auprès du Service
Festivités : 03.21.77.37.47



FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

12 et 14 Juillet 2024

Fête Nationale

**VENDREDI
12 juillet**
Concert années 90

Place de la Mairie

à partir de 21 h
Gratuit

Restauration sur place

**DIMANCHE
14 juillet**

Commémoration de la
Fête Nationale

Monument du Poilu - 11 h 30

Feu d'artifice

Stade Léo Lagrange -
23 h 00

avec la présence de



Benny B



Boris



Allan Théo

Julien (Star Academy 2022)